

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE, Madame Christelle TESSIER.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
18	27	21

Absents ayant donné un pouvoir : Madame Aline MERIAU à Madame Magali BLANLUET, Madame Mariline BOUCLET à Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Yann BOUGUENNEC à Monsieur Bruno GODET.

Absents excusés : Madame Audrey JAMAIN, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Bruno THOMAS, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Anab HASSAN SAED, Monsieur Pierre HABERT.

Date de la convocation

16 septembre 2022

Date d'affichage

16 septembre 2022

A été nommé secrétaire : Monsieur Bruno GODET.

Objet de la délibération

7- Finances locales

7-1- Décisions budgétaires

7-1-2-2

Budget
supplémentaire – délibéré
avec document budgétaire

2022-059

supplémentaire

2022

Budget

principal

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2022-008 du Conseil Municipal du 24 février 2022 relative au vote du budget primitif 2022,

Il est proposé le budget supplémentaire suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	Charges à caractère général	371 315.64 €
012	Charges de personnel	70 000 €
66	Charges financières	1 875 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	250 000 €
023	Virement à la section d'investissement	152 640 €

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 845 830.64 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002	Résultat d'exploitation reporté (excédent)	783 330.64 €
74	Dotations, subventions et participations	- 12 500 €
77	Produits exceptionnels	75 000 €

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 845 830.64 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

DEPENSES D' INVESTISSEMENT

16	Emprunts et dettes assimilées	5 375 €
20	Immobilisations incorporelles	82 673.20 €
21	Immobilisations corporelles	41 638.51 €
23	Immobilisations en cours	267 814.80€
001	Solde d'exécution de la sction d'investissement	167 328.61 €

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 564 830.12 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

10	Dotations, fonds divers et réserves	234 338.47 €
13	Subventions	311 981.86 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- 384 130.21 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	250 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	152 640.00 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 564 830.12 €

Entendu l'exposé de Madame Marianne HUREL, Adjointe au Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**APPROUVE** le budget supplémentaire du budget primitif 2022 tel que présenté ci-dessus,

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA



Le secrétaire de séance,
Bruno GODET

